

**HABITER
À BRIOUDE**

**DES AIDES
POUR LA
RÉNOVATION
DES LOGEMENTS**

**CONTACT
MAIRIE DE BRIOUDE
04 71 74 56 00**

WWW.BRIOUDE.FR



BRIOUDE,

cité de 7 000 habitants, cultive la douceur de vivre grâce à son environnement naturel préservé, la qualité de son patrimoine ou encore ses tonalités méridionales.

Située à 45 minutes de Clermont-Ferrand et du Puy-en-Velay, elle est bordée par deux parcs naturels régionaux et l'Allier, dernière grande rivière sauvage d'Europe.

Brioude dispose d'un tissu économique dynamique: plus de 200 commerces et 50 entreprises réparties dans plusieurs zones d'activités.

Capitale d'un bassin de vie de 40.000 habitants, elle compte de nombreux équipements (Hôpital, EHPAD, écoles, collèges, lycées...), synonymes d'un bon niveau de services à la population.

Plus de 160 associations et des infrastructures sportives et culturelles variées permettent de pratiquer les activités de son choix.

De nombreux événements rythment et animent la vie locale. En 2018, les Brivadois et visiteurs pourront ainsi notamment profiter de la Foire, d'une exposition de Chagall ou encore de la finale du Championnat de France d'Enduro.



RÉNOVATION DE LOGEMENTS VACANTS

Ce dispositif concerne les logements vacants depuis 2 ans et situés dans le centre-ville.

10 000 €

maximum par logement.

1 000 €

par place de stationnement privative créée.



PRIMO-ACCÉDANTS

Subvention attribuée en fonction du niveau de ressources pour l'acquisition ou la construction d'un logement neuf.

3 000 €

pour les ménages de 3 personnes et moins.

4 000 €

pour les ménages de 4 personnes et plus.

LES AIDES DE LA VILLE DE BRIOUDE



RAVALEMENT DE FAÇADES

Ce dispositif concerne le centre-ville.

25 %

du montant HT des travaux (plafond de 50 € HT/m²).

Taux bonifié à 35 % suite à des travaux de voirie importants et dans un délai d'un an après la fin du chantier.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

300 €

pour un chauffe-eau solaire.

500 €

pour le solaire combiné (eau et chauffage) et une chaudière à bois à granules.

800 €

pour les chaudières à bois à plaquettes.

CONTACT : MAIRIE DE BRIOUDE
(urbanisme et services techniques)
04 71 74 56 00

AIDE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BRIODE
SUD-AUVERGNE



PROGRAMME «HABITER MIEUX»

60 % du montant des travaux de rénovation thermique peuvent être financés par l'État (Agence Nationale de l'Habitat et Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique), **à une condition :** que la consommation énergétique initiale soit réduite de **25 %**.

En complément, la Communauté de communes alloue une aide forfaitaire de **500 €**.

Contact : SOLIHA (04 71 09 80 10)

RÉNOVATION DE LOGEMENTS



(travaux divers)

Aide de l'ANAH jusqu'à **27.000 €**

pour les propriétaires occupants en fonction du niveau de ressources.

Possibilité d'aide de l'ANAH aussi pour l'ensemble des propriétaires bailleurs.

Contact : SOLIHA (04 71 09 80 10)

AIDES
ÉTAT
ANAH ET SOLIHA

AMÉNAGEMENTS LIÉS À LA PERTE D'AUTONOMIE



Subvention de l'ANAH
jusqu'à **50 %** du montant des travaux.

Contact : SOLIHA (04 71 09 80 10)

RÉALISATION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Subventions de l'ANAH pour isolation des combles, changement de chaudières...

Contact : SOLIHA (04 71 09 80 10)

ECO PRÊT À TAUX ZÉRO



Il concerne tous les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'éco-rénovation.

Infos pratiques :
www.renovation-info-service.gouv.fr

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Infos pratiques : www.anil.org